

RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO 2020

La « section PHOTO » du PHOTO-VIDÉO CLUB DE CRAVANS organise son concours photo sur le thème

« PLUMES ET POILS ».

Le concours est ouvert à tous sauf aux professionnels et aux membres du jury.

La participation est gratuite.

Le mineur participant doit avoir l'autorisation de son représentant légal.

En participant, chacun garantit être l'auteur des photos présentées. L'organisateur ne sera pas considéré comme responsable en cas de litige concernant la propriété de la photo.

Chaque participant déclare qu'il dispose de l'accord des personnes photographiées lorsque leur photo peut mettre en cause le droit des personnes sur leur image.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour s'inscrire, remplir le bulletin de participation joint en annexe. Il est également téléchargeable sur les sites suivants :

www.cravans.fr ou <https://photosclubcravans.jimdofree.com>

Chaque participant peut déposer 2 photos maximum. Les photos peuvent être en Noir et Blanc ou en Couleur. Les photos seront présentées sans support et de format A4. Au dos, votre nom, votre prénom, le lieu de la prise de vue et le titre seront inscrits.

Il sera interdit de retoucher les photos avec un logiciel.

Les photos devront être déposées en Mairie de Cravans au **plus tard le 12 juin 2020** accompagnées du bulletin de participation.

La « section PHOTO » du PHOTO-VIDÉO CLUB DE CRAVANS ainsi que la Mairie de Cravans se réservent le droit d'exploiter les photos pour un usage non commercial dans le cadre de la promotion de la Commune (insertion dans le journal municipal, site internet de la commune, etc.)

L'auteur conserve la propriété intellectuelle des photos qui lui seront restituées à l'issue du concours.

CALENDRIER

12 JUIN 2020 : date limite pour le dépôt des photos en Mairie de Cravans.

14 JUILLET 2020 : exposition des photos dans la Salle des Fêtes de Cravans le jour de la fête communale.

Pendant l'exposition, chaque visiteur pourra remplir un bulletin qu'il déposera dans l'urne prévue à cet effet, indiquant sa photo préférée (*prix du public*).

18 JUILLET 2020 à 11 heures : remise des prix (*du public et du jury*) dans la Salle des Associations de Cravans.

JURY

Un jury composé des membres de la « section PHOTO » du PHOTO-VIDÉO CLUB DE CRAVANS assistés d'un photographe professionnel invité désigneront les créations retenues (*prix du jury*).

Les décisions du jury s'établiront principalement sur les critères suivants :

- La pertinence de la photographie par rapport au thème du concours ;
- La qualité et l'originalité de l'image tant d'un point de vue du fond (sujet) que de la forme (qualités esthétiques) ;

DOTATIONS

Tous les photographes sélectionnés seront informés par courrier électronique.

Prix du jury :

1^{er} prix : 70 €uros en bon d'achat valable au magasin photo DÉCLIC 17 - Cours National à Saintes

2^e prix : 50 €uros en bon d'achat valable au magasin photo DÉCLIC 17 - Cours National à Saintes

3^e prix : 25 €uros en bon d'achat valable au magasin photo DÉCLIC 17 - Cours National à Saintes

Prix du public :

1^{er} prix : 70 €uros en bon d'achat valable au magasin photo DÉCLIC 17 - Cours National à Saintes

2^e prix : 50 €uros en bon d'achat valable au magasin photo DÉCLIC 17 - Cours National à Saintes

3^e prix : 25 €uros en bon d'achat valable au magasin photo DÉCLIC 17 - Cours National à Saintes

Les gagnants devront justifier de leur identité. Sans réponse dans un délai de 2 mois (18 septembre 2020) la dotation sera perdue.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Concours photo 2020 - « **PLUMES ET POILS** »

« section PHOTO » du PHOTO-VIDÉO CLUB DE CRAVANS

NOM

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Âge Date de naissance / /

Téléphone @mail

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours photo 2020 et l'accepte dans son intégralité. Je certifie sur l'honneur ne pas exercer ou avoir exercé la profession de photographe.

Fait à Le

Signature du candidat précédée de la mention « *lu et approuvé* »

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné (e),

NOM

Prénom

Demeurant

Parent ou tuteur légal de

l'autorise à participer au concours photo 2020 organisé par La « section PHOTO » du PHOTO-VIDÉO CLUB DE CRAVANS autour du thème « PLUMES ET POILS ».

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours photo 2020 et l'accepte dans son intégralité.

Fait à Le

Signature du responsable précédée de la mention « *lu et approuvé* »